

les nations qui sont établis dans ce lieu (53). » En 1720, il se brouilla avec le Régent, qui l'exila dans son gouvernement, plus tard, il lui fut permis de retourner à Paris où il mourut le 8 juillet 1730. Il eut pour lieutenant, après le rappel du comte de Canaples (en 1717), François-Catherin de Neufville, mort en 1700, puis son fils, qui lui succéda comme gouverneur.

XXIV. LOUIS-FRANÇOIS-ANNE DE NEUFVILLE, dit le duc de RETZ, mort à Versailles le 13 septembre 1765. Le Consulat qui avait donné le nom de *Vilkroy* à la partie du quai delà Saône voisine et en aval du pont de Saint-Nizier, donna celui de *Retz* à la partie du quai du Rhône qui est en aval du pont Morand. Le duc de Retz paraît s'être démis deux ans avant sa mort de ses fonctions de gouverneur en faveur de son neveu, qui était alors son lieutenant.

XXV. GABRIEL-LOUIS-FRANÇOIS DE NEUFVILLE, marquis, puis duc de VILLEROY, fils de François-Camille et de Marie-Joséphine de Boufflers. Ses provisions, datées de novembre 1763, furent enregistrées en sa présence à la sénéchaussée le 29 janvier 1765, avec celles de François-Louis de Neufville, son lieutenant, qui l'avait accompagné et qui fut remplacé le 15 avril de l'année suivante par Eugène de Lacroix, marquis de Castries (54). A ce dernier succéda, en 1783, le comte de Charlus, et à celui-ci, en 1785, le duc de Castries, brigadier des armées du roi.

Un décret du 20 février 1791 ayant supprimé les gouver-

---

(53) Morin, VI, 292.

(54) On a donné le nom de *Castries* à l'une des rues du quartier d'Ainay, tendant du quai d'Occident à la rue d'Enghien.